



Monsieur Alain Rousset, président du conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Hôtel de Région

14, Rue François de Sourdis CS 81383, 33077 Bordeaux Cedex

Copie à DGS, DRH, Cabinet, Pierre Chéret, Dominique Astier, Sandrine Derville, dialogue social

Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des agents de la Région, du 28 novembre 2023 au 30 juin 2024, de 0 à 24h.

Monsieur le Président,

L'assemblée générale du personnel de la Maison de Région à Limoges qui s'est tenue le jeudi 28 septembre 2023 a acté la possibilité pour les agents de la Région de recourir à la grève pour que des avancées satisfaisantes dans le projet de réaménagement des locaux du site de Limoges soient produites. Elle a considéré qu'à ce jour, ce n'était pas le cas. C'est pourquoi, au nom de cette assemblée générale et en tant qu'organisations syndicales représentatives, nous déposons unitairement ce préavis de grève.

Ce projet donne l'impression que les agents de Limoges payent un sous-investissement chronique dans les bâtiments régionaux. Leurs conditions de travail seront fortement dégradées si ce projet était mené à son terme dans son état actuel. Malgré l'allongement du calendrier prévue pour le mener, le fond du projet ne bouge pas et c'est précisément ce que nous contestons.

Nous réitérons notre demande que soit suspendu le projet de réaménagement des locaux du site de Limoges pour permettre de redéfinir les besoins tout en tenant compte des évolutions du site.

Nous demandons également qu'une réflexion soit engagée sur l'évolution des effectifs du site de Limoges et que des engagements soient pris sur l'équité de traitement entre l'ensemble des sites régionaux. Nous constatons en effet, non seulement une baisse importante du nombre d'encadrants, mais aussi une diminution du pourcentage du nombre d'agents par rapport notamment au siège de Bordeaux. Cette réflexion devrait aussi être engagée pour le site de Poitiers.

C'est pourquoi, nous nous voyons contraints de déposer un préavis de grève de 00h00 à 24h00, pour chaque jour de travail entre le 28 novembre 2023 et le 30 juin 2024 inclus.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la Région Nouvelle Aquitaine, afin de leur permettre d'exercer leur droit de grève.

Nous sommes évidemment disponibles pour toute négociation autour de ces revendications, dans le délai prévu par ce préavis.

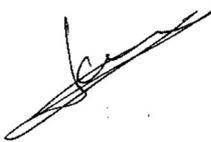
Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Limoges, le 22 novembre 2023,

pour l'ensemble des syndicats représentatifs à la Région,

les secrétaires généraux :

Eduardo BARZANA, CGT



Caroline CHARRUYER, FA-FPT



Christophe NOUHAUD, FSU



Juliette LEDROIT, CFDT



Laurent MARCHAT FO



Amélie COHEN-LANGLAIS, UNSA

